



CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

BLOC 3 - CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE :

Relation avec la clientèle et vie de l'institut

PFMP = période de formation professionnelle

Objectif de la formation

Préparation et obtention du BLOC 3 du CAP Esthétique Cosmétique et Parfumerie

Référentiel d'activités professionnelles CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Le ou la titulaire du CAP Métiers De La Coiffure est un(e) professionnel(le) qualifié(e) dans :

- Les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine
- L'accueil de la clientèle
- Le conseil et la vente de services et de produits.

Il ou elle gère son espace de travail et participe aux différentes activités de l'entreprise.

Emplois concernés

Les emplois pour ces professionnels se situent dans de nombreux secteurs, qui se distinguent par leurs spécificités. Les métiers visés relèvent :

- Soit de l'esthétique et de la cosmétique dans ses dimensions d'innovation, de qualité des soins et dans celles de management et gestion d'instituts ;
- Soit de la production industrielle dans le cadre de la conception, du développement, du contrôle et de l'évaluation de nouveaux produits, techniques et appareils ;



- Soit d'animations commerciales, de sessions de formation pour des marques : produits cosmétiques, matériels et appareils pour l'esthétique.

Son activité consiste à :

- Réaliser des soins esthétiques du visage au décolleté, des mains et des pieds, des maquillages du visage et des ongles, des épilations.
- Accueillir, conseiller le ou la client(e), vendre des produits cosmétiques et de parfumerie, des prestations de services.
- Assurer la gestion des rendez-vous, du stock, des encaissements et du suivi clientèle.

Emplois concernés : esthéticien(ne), esthéticien(ne)-vendeur(se), conseiller(ère) de vente de beauté, manucure.

Modalités d'évaluation

À l'entrée

Test de pré-positionnement avant le début de la formation

Tout au long de la formation

Selon tous les modes d'évaluation imposées par les référentiels de certification :

- Évaluations écrites sur support papier
- Évaluations écrites sur support informatique
- Évaluations orales et de compréhension
- Évaluations en ligne écrite sur notre plateforme Net-Yparéo

Contrôle continu pour chaque matière ou regroupement de matières et correspondant au référentiel de certification de chaque formation. L'année scolaire est divisée en trois trimestres, avec envoi des trois bulletins trimestriels accompagnés d'un relevé de notes et d'absences.

Examen blanc sur le deuxième trimestre correspondant scrupuleusement au règlement d'examen et notamment à la définition de l'épreuve (durée, coef, intitulé des épreuves). Les sujets blancs sont vérifiés en amont pour s'assurer



que les savoirs associés et les indicateurs d'évaluation correspondent aux épreuves définies par le référentiel de certification.

Passage de l'examen final

- o Forme progressive (par bloc) selon le choix des candidats

Méthodes mobilisées (moyens pédagogiques mis en œuvre)

- Cours théorique, TD, évaluation
- Synthèse de cours, TD et évaluations sur support papier également
- Chaque salle de formation théorique est équipée d'un tableau ; les formateurs sont équipés de PC portables et de vidéoprojecteurs.
- Chaque salle de formation pratique est équipée d'écrans plats (diffusion de supports et des tutoriels vidéo) reliés à un PC portable utilisé par le formateur ; les équipements (mobilier, appareils, matériels) correspondent à ceux imposés par les référentiels de certification.
-

Encadrement de l'étudiant

Au niveau pédagogique

- Suivi hebdomadaire par les professeurs référents (carnet de scolarité, ou d'alternance)
- Bilan pédagogique intermédiaire assuré en fin de trimestre par le professeur référent et la responsable pédagogique ; convocation pour un bilan pédagogique si besoin
- Conseil de classe à la fin de chaque trimestre et convocation des étudiant(e)s en difficultés, accompagné(e)s du responsable légal si mineur.

Au niveau des PFPM

L'encadrement, le placement, l'élaboration des conventions et le suivi des périodes sont assurées par la responsable des relations entreprises.



Référentiel de certification

PÔLES D'ACTIVITÉS		ACTIVITÉS	
Pôle 1	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS Soins de beauté et de bien-être	1. A	Réalisation de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds
		1. B	Réalisation de maquillage du visage
		1. C	Information, conseil et conduite d'une prestation UV
Pôle 2	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES	2. A	Réalisation d'une épilation
		2. B	Réalisation d'une coloration des cils ou sourcils
		2. C	Réalisation de soins des ongles
		2. D	Réalisation de maquillage des ongles
Pôle 3	CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	3. A	Accueil et identification des attentes, des motivations et des besoins de la clientèle
		3. B	Conseil et vente de prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
		3. C	Suivi et fidélisation de la clientèle
		3. D	Mise en valeur et promotion de produits, de prestations
		3. E	Organisation du planning de rendez-vous
		3. F	Participation à la vie d'un institut de beauté et de bien-être



Définition des épreuves – Règlement d'examen

Spécialité « Esthétique Cosmétique Parfumerie » de certificat d'aptitude professionnelle			Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (Établissements publics)	Scolaires (Établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et section d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (Établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coeff.	Mode	Mode	Durée
UNITES PROFESSIONNELLES					
EP1 – Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds	UP1	6 ⁽¹⁾	CCF ⁽³⁾	Ponctuel Pratique et écrite	3 H 45 ⁽²⁾
EP2 – Techniques esthétiques liées aux phanères	UP2	4	CCF	Ponctuel Pratique et écrite	2 H 30
EP3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : Relation avec la clientèle et vie de l'institut	UP3	4	CCF	Ponctuel orale	40 mn
EG4 – Langue vivante	UG4	1	CCF	Ponctuel oral	20 mn
Epreuve Facultative - Arts appliqués et cultures artistiques ⁽⁴⁾	UF	1	CCF	Ponctuel Ecrit et pratique	1H30

(1) – dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement (PSE)

(2) – dont 1 heure Prévention Santé Environnement (PSE)

(3) – CCF : Contrôle en cours de formation

(4) – seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme



Programme de Formation

Bloc 3 – Conduite d'un institut de beauté et de bien-être : relation avec la clientèle et vie de l'institut

- Accueillir et identifier les attentes, les motivations et les besoins de la clientèle
- Prendre en charge, suivre et fidéliser la clientèle
- Conseiller et vendre des prestations esthétiques, de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques
- Mettre en valeur et promouvoir les produits et les prestations
- Organiser un planning de RDV
- Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Correspondance Matières / Épreuves

CAP ESTHETIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

	Matières enseignées	CAP 1 an	CAP 2 ans	Epreuves d'examen correspondantes
Domaine Professionnel	Pratique Professionnelle	OUI	OUI	EP1 : Techniques Esthétiques du visage, des pieds, et des mains (+PSE) - Coef.6
	Technologie et Biologie			EP2 : Techniques esthétiques liées aux phanères - Coef.4
	PSE (Prévention Santé Environnement)			EP3 : Conduite d'un institut de beauté et de bien-être - Relation avec la clientèle et vie de l'institut - Coef.4
	Vente et Communication			
Domaine Général	Français	Dispensé Ou Option	OUI	EG1 : Français et Histoire-Géographie - Enseignement moral et civique - Coef.3
	Histoire Géographie - Enseignement moral et civique			EG2 : Mathématiques - Sciences physiques et chimiques - Coef.2
	Mathématiques - Sciences physiques et chimiques			EG3 : EPS - Coef.1
	EPS			EG4 : Langue vivante étrangère EG3 : EPS - Coef.1
	Anglais			
	Arts appliqués et cultures artistiques			EF : Arts appliqués et cultures artistiques - Coef.1



Indicateurs de résultats

- 83,3 % de réussite à l'examen final en 2024,
- 33 % de rupture en cours d'année en 2024,
- 39 % de nos élèves entrent sur le marché de travail en 2023
- 61 % poursuivent leurs études en 2023
- Valeur ajoutée de l'établissement : + 50 % en 2023

[https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$33615\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP33615CAP)

Équivalences et passerelles

- Pas d'équivalence au CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie
- Passerelle possible entre les différentes formules de CAP Esthétique, Cosmétique, Parfumerie

Modalités d'accès

1. Présélection sur dossier de candidature (incluant test de prérequis),
2. Entretien pédagogique individuel
3. Commission pédagogique
4. Signature du contrat de scolarité ou du contrat d'alternance (employeur, élève, école)

L'inscription est possible jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Prochaine rentrée

Lundi 8 septembre 2025

Tarifs en formation initiale

Formation initiale :

- 300 € de frais d'inscription
- 490 € l'année de formation (Possibilité d'échelonnement mensuel)
- Kit premier équipement : 780 €



Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la Loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et aux articles D5211-1 et suivants du Code du Travail, ISFEC s'engage à soutenir le développement de l'accessibilité de son offre de formation aux personnes handicapées.

Vous avez un handicap et souhaitez une prise en compte de celui-ci dans l'organisation de cette formation, merci de contacter :

Séverine Vellinger – svellinger@isfec.fr ou au 03 82 34 05 50

Code RNCP

P3 Conduite d'un institut de beauté et de bien-être relation avec la clientèle et vie de l'institut : **RNCP 39030BC03**

CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie certifié au Répertoire national des certifications professionnelles : **RNCP 39030**

Certificateur : MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/08/2028